



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 18 décembre 2020

Pour compléter l'effectif de la structure d'accueil, le Conseil communal a nommé éducatrices de l'enfance Mmes Coralie Locher et Audrey Rickerl, pour des contrats à durée déterminée.

Le Conseil communal a nommé M. Loïc Wessels, animateur socio-culturel auprès de la Commune de Savièse, intégrant le service nouvellement créé de la santé, des affaires sociales et de la jeunesse, pour un taux d'activité à 70% et une entrée en fonction au 1^{er} avril 2021.

Le Conseil communal a fixé les taxes 2021 pour la distribution de l'eau potable, pour les eaux à évacuer et la gestion des déchets. Ces taxes sont identiques à celles de 2020.

Les tarifs 2021 des taxes, publiés sur le site internet de la Commune, sont annoncés HT et arrondis.

Le Conseil communal a été informé que la Commune de Savièse a été labellisée « Commune en santé » avec trois étoiles.

Le Conseil communal a décidé, à l'unanimité, de suspendre pour l'ensemble des entreprises de télécommunication toutes les demandes d'autorisation de construire d'antennes 5G, ceci dans l'attente de la révision du PAZ qui définira des zones d'implantation des antennes de téléphonie mobile.